

Comptes et gestion de l'année 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous vous transmettons en annexe les documents suivants concernant l'exercice 2021:

- Résumé des comptes de fonctionnement (selon classification administrative), avec commentaires
- Bilan

Conformément à la réglementation, les comptes ont été contrôlés par l'organe de révision Fiprom SA le 15 mars 2022.

En résumé, les comptes de fonctionnement 2021 se présentent comme suit :

	Comptes 2021	Comptes 2020
Revenus	213'023.15	213'996.55
Charges	175'547.86	113'540.20
Résultat intermédiaire	37'475.29	100'456.35
Bénéfice passé à fonds de réserve	-37'475.29	-100'456.35
Résultat final	-	-

Amortissements obligatoires	33'336.00	8'334.00
-----------------------------	-----------	----------

Le budget 2021 ayant été établi avant le bouclage du 1^{er} exercice de l'AIEBBM, de nombreuses différences apparaissent encore. Néanmoins, le résultat 2021 correspond à celui de l'année 2020. Des explications sont données directement dans les comptes.

RAPPORT DE GESTION DU COMITE DIRECTEUR

Durant cette deuxième année le Comité Directeur a tenu 5 séances et s'est encore largement investi sur le terrain.

Pour le bon fonctionnement du réseau, plusieurs chantiers ont été réalisés dans nos trois villages ainsi que de nouvelles introductions.

Deux bornes hydrantes du réseau de défense incendie de Ballens ont été remplacées en 2021 :

- Pour sa vétusté, la BH no 10, située au départ du Ch. du Montelier sur la Vy d'Aubonne. L'ECA a octroyé une subvention pour ces travaux.
- La 2^{ème}, près de la porcherie, a dû être remplacée suite à un accident de la circulation. En effet, un véhicule est sorti de la route à cet endroit et a arraché la BH no 24. Pour cet objet, nous attendons encore la décision de l'ECA concernant une éventuelle subvention.

Dans l'ensemble, les choses se mettent gentiment en place et les comptes se régulent peu à peu.

En conclusion, le Comité Directeur vous propose de voter les décisions suivantes :

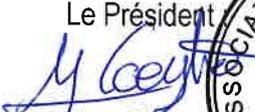
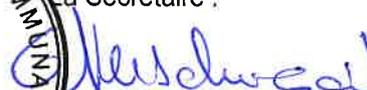
Le Conseil Intercommunal,

- vu le préavis n° 01 / 2022 du Comité Directeur,
- entendu le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide :

- **D'accepter les comptes 2021 tels que présentés, se soldant par un excédent de revenus de CHF 37'475.29, passé en fonds de réserve ;**
- **D'en donner décharge à la boursière et au Comité Directeur ;**
- **D'approuver la gestion du Comité Directeur pour l'année 2021.**

Les comptes 2021 et les commentaires les concernant ainsi que le présent préavis ont été adoptés par le Comité Directeur dans sa séance du 15 mars 2022.

Pour le Comité Directeur
Le Président :  Yves Coeytaux
La Secrétaire :  Gabrielle Neuenschwander



Annexes

bilans comparés
comptes de fonctionnement, avec commentaires